

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : M Moutard			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école - Président : Thierry Capra	X		
Maire : Eric Beaufort	X		
Adjointe aux affaires scolaires : Marie Dominguez	X		
ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE			
Magali Bongiorno	X		
Sylvie Tosel	X		
Corine Ambert		X	
Isabelle Lanco	X		
Camille Marlin	X		
Marie-Cécile Bardet		X	
Annick Marilly	X		
Xavier Pégon	X		
Marion Coindre	X		
Virginie Teneze	X		
Laetitia Marie		X	
Jérôme Girod	X		
Mathilde Richin		X	
Elodie Chrsitin	X		
REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES			Suppléants, assurant un remplacement
Fanny Arluison		X	
Frédéric Guichard		X	
Myriam Lombardi		X	
Florence La Rosa	X		
Sandrine Ruffier	X		
Paméla Nestérovitch		X	
Karine Moutard		X	
Isabelle Benguigui		X	
Marlène Pigale	X		
Géraldine Berthot		X	
Sandrine Bouvard		X	
VOIX CONSULTATIVE			
Directrice centre de loisirs : Mme Lotholarie		X	
Conseillère municipale : Annie Berland	X		
D.D.E.N. : J-C Rappy		X	
D.D.E.N. : S Sempéré		X	
Inspecteur de l'éducation nationale, M. Moutard représenté par Mme DaSilva, CPC	X		

Procès-verbal établi le 27 juin 2016

Le président, directeur de l'école

Nom : T. Capra

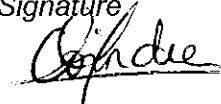
Signature



Le secrétaire, enseignant

Nom : M. Coindre

Signature



# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 16/06/2016

Heure de début : 18h05

Ordre du jour :

- Rentrée 2016
- Actions de prévention contre le harcèlement
- TAP
- Fête de l'école
- Questions des parents

Heure de fin : 19h30

Présentation de Mme Da Silva, conseillère pédagogique à la circonscription d'Ambérieu-en-Bugey, qui représente M. l'inspecteur, excusé pour cette réunion.

Nous commençons par le point n°2 de l'ordre du jour afin de libérer Mme Da Silva.

## 1. Actions de prévention contre le harcèlement

M. Capra fait un point sur les mesures entreprises dans l'école en lien avec la cellule harcèlement de l'inspection académique de Bourg-en-Bresse (voir le document en annexe).

Mme Da Silva précise que, dans le cadre de l'école, on privilégie les sanctions éducatives de façon à ce qu'il y ait une prise de conscience pour changer les attitudes. Elle décrit le travail fait dans la classe de CM2 sous forme d'ateliers permettant de faire réfléchir les élèves sur ce que peuvent ressentir les autres.

Les parents d'élèves demandent comment mesurer l'impact de ces actions sur le groupe. Le climat de la classe a-t-il changé ? Mme Da Silva précise que dès la troisième séance le contenu et la longueur du texte rédigé par les élèves ont changé : un panel de sentiments qui s'élargit et un contenu plus long. Mme Da Silva et M. Capra confirment qu'une sanction réparatrice a été prise envers les élèves-auteurs.

## 2. TAP

M. Capra fait remarquer qu'il faut une cohérence éducative entre tous les adultes qui ont en charge les enfants (école – A3V). Mme Dominguez annonce qu'une réunion inter-équipe sera mise en place à chaque fin de période l'an prochain. M. Capra rappelle que les règles de vie dans l'école, qui avaient été élaborées avec la participation des élèves, sont toujours en vigueur dans tous les bâtiments scolaires et à tout moment.

La répartition des classes selon le jour de TAP est la même que l'an dernier. Les listes nominatives des élèves par jour de TAP seront prochainement transmises à la mairie et publiées par voie d'affichage et sur le site de l'école.

## 3. Rentrée 2016

Les effectifs sont stables par rapport à l'année dernière. Il y a 274 élèves inscrits à ce jour qui sont répartis en :  
55 CP ; 63 CE1 ; 55 CE2 ; 50 CM1 ; 51 CM2

Le moyen provisoire de la 11<sup>ème</sup> classe est maintenu.

Dans l'équipe enseignante, nous avons quelques mouvements :

- Mmes Marlin, Ambert, Bardet et Richin quittent l'école,
- Mme Boyadjian est nommée à titre définitif,
- M. Fichaux fera les compléments de temps partiels de Mmes Tosel et Teneze.

## 4. Fête de l'école

Suite à la relance pour demander des bénévoles pour la tenue des stands, le nombre de parents est suffisant et la Fête de l'école pourra bien avoir lieu le vendredi 1<sup>er</sup> juillet, de 17 à 20h. Le Sou des écoles a pris en main l'organisation de cette fête avec l'aide des enseignants des deux écoles et des services techniques de la mairie.

### 5. Questions des parents

- Des sanctions précises peuvent-elles être explicitées dans le règlement intérieur ?

M. Capra indique qu'il n'est pas nécessaire de les préciser dans le règlement intérieur. Les punitions utilisées font partie du panel autorisé : privation d'une partie de récréation, réflexion sur l'acte commis, rédaction d'excuses écrites ... Dans les cas de comportement particulièrement inadapté, une équipe éducative réunissant le directeur, des enseignants, des membres du RASED, les parents, peut prendre d'autres mesures comme le placement dans une autre classe, l'aménagement du temps de scolarisation. Seul le DASEN peut décider d'une exclusion temporaire d'école à titre exceptionnel.

M. Capra rappelle que le système des « billets rouges » continue de bien fonctionner, il permet d'informer les parents en cas d'acte de violence verbale ou physique et d'appliquer immédiatement la sanction prévue.

- Est-il possible de protéger le blog école par un mot de passe ?

Il faudrait un mot de passe par famille, ce qui est bien plus complexe à gérer et qui pourrait décourager les parents à consulter le site. Les vidéos ont toutes été retirées pour ne plus être accessibles par Youtube. Les photos mises sous forme de diaporama sont toutes prises en « situation pédagogique ». On peut refuser le droit à publier l'image de son enfant, il ne sera alors pas pris en photo.

- Peut-on réduire le coût des transports pour les sorties ?

Le transport pour les classes de découverte exige un taux d'encadrement plus élevé que pour une simple sortie scolaire, ce qui explique l'organisation choisie lors de la classe verte des CM1 à Lelex.

Les enseignants remercient l'entreprise Guderzo qui a pris en compte nos remarques sur les conditions de quelques sorties scolaires et qui a su nous dépanner dans l'urgence.

L'équipe enseignante tient à remercier vivement les parents agréés pour les activités piscine et vélo, ainsi que tous les parents accompagnateurs aux sorties. Un très vif remerciement aux membres du Sou des écoles qui organisent les manifestations permettant de récolter les fonds pour financer les sorties scolaires.

19h30 : Fin de séance

## Situation de harcèlement à l'école de Villieu

### *Actions entreprises* *Protocole de traitement des situations de harcèlement*

#### 1. Révélation des faits par la victime et par les parents

- a) Entretiens avec la victime par le directeur et la psychologue scolaire
- b) Entretiens des parents de la victime avec le directeur et la psychologue scolaire
- c) Informations à l'inspecteur de circonscription d'Ambérieu-en-Bugey
- d) Information et prise de conseil auprès de la cellule harcèlement de l'inspection académique de Bourg-en-Bresse

#### 2. Accueil des protagonistes

- a) Entretiens séparés avec les élèves auteurs par le directeur
- b) Entretiens en séance avec la psychologue scolaire pour la victime et des élèves auteurs
- c) Entretiens avec les parents des élèves auteurs : qualification des faits et de leur gravité
- d) A la demande des protagonistes : présentation d'excuses de vive voix à la victime

#### 3. Mesures de protection et de prévention :

Pour la victime :

- a) Prise en charge en soutien psychologique par la psychologue scolaire puis orientation vers le CMP
- b) A la demande de la victime, éloignement du contexte harceleur par un changement d'école

Pour les élèves auteurs et les témoins passifs :

- c) Intervention du directeur dans la classe : qualification des faits, de leur gravité et rappel à la loi
- d) Travail sur la prise de conscience avec la conseillère pédagogique pour la classe de CM2 entière
- e) Intervention de la BPDJ dans les deux classes de CM2
- f) Sanction réparatrice pour les élèves auteurs

#### 4. Suivi après les événements :

- a) Organiser des interventions de la BPDJ conjointement avec le collègue
- b) Faire un point d'information en conseil d'école

Fait à Villieu, le 13/06/2016

Thierry Capra,  
Directeur